

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: - Main 7460

CRIMES ET CHÂTIMENTS

Selon toute apparence, le cas du nommé Evanturel va être réglé assez lestement. Désavoué par le chef de son parti, menacé d'expulsion par le leader de la majorité, conquis par l'organe le plus autorisé des Canadiens-français de l'Ontario, le Droit, s'il n'a pas la décence de se harikarifier, ses propres électeurs se préparent à lui signifier son congé. Par bonheur, nos compatriotes de l'Ontario, ceux du comté de Prescott en particulier, n'ont pas la conscience déformée au point de croire qu'un politicien corrompu a le droit de s'entortiller dans le drapeau national pour cacher sa honte. Ils n'ont pas été à l'école de la Presse.

Il restera aux autorités provinciales le devoir de traduire le député de Prescott devant les tribunaux et de réclamer contre lui l'application des lois pénales qui frappent, ou du moins qui devraient frapper les politiciens prévaricateurs.

Ce que j'ai écrit à propos du scandale de Québec, je le réaffirme aujourd'hui, sans réserve: il faut que les voleurs publics, les boodlers et tous les politiciens véreux soient soumis à la même mesure de justice que les criminels de toute autre catégorie.

Tant que les malfaiteurs publics jouiront d'une impunité scandaleuse, les moralistes pleurards et pieux s'en lèveront dans le désert.

On aura beau dénoncer les exigences et la vénalité des électeurs, déplorer l'apathie des masses en tout ce qui touche à la saine administration des lois et de la chose publique, aussi longtemps qu'on laissera les chefs de la nation et les mandataires du peuple pratiquer impunément le vol, la concussion, le chantage, le parjure, sans aucun autre risque que celui de perdre leurs fonctions, on attendra en vain que la conscience populaire se réveille et agisse.

Au contraire, le peuple avance de plus en plus dans la voie de la vénalité, de la corruption, de l'indifférence civique. Sa conscience, loin de s'éveiller, s'endort plus profondément. Son sens moral s'atrophie.

Et ce n'est pas seulement dans l'ordre civil que cette oblitération du sens moral se manifeste.

Dans les diocèses qui forment la province ecclésiastique de Québec, les évêques ont cru devoir faire un "cas réservé" des actes de corruption électorale. Certes, l'intention est excellente; mais croit-on que ces pénalités sévères impressionneront longtemps l'âme et la foi des simples? S'est-on jamais demandé ce qui se passe dans le for intérieur des pauvres diables qui, forcés d'aller se confesser à Monseigneur parce qu'ils ont vendu leur vote pour deux piastres ou un flacon de gin, voient les messieurs qui les ont corrompus se revendre à leur tour et troquer leur vote et leur influence contre un pot-de-vin plus ou moins débordant, ou contre un bloc d'actions de compagnies à chartre, ou contre un tricolore de juge ou un autre pompon cossu?

Quelles notions de justice comparative et rétributive peuvent-ils acquérir ou conserver quand ils comparent l'humiliation qu'ils ont subie à l'impunité dont jouissent les boodlers, leurs complices et leurs protecteurs?

Quel respect peuvent-ils avoir pour l'autorité et ceux qui la représentent lorsqu'ils voient les bandits de la politique et leurs alliés continuer à faire "l'ornement" des salons, voire des banquets d'œuvre et des conseils universitaires?

Quels principes de morale peuvent rester intacts dans la conscience simpliste du peuple, quand les journaux qui font de la religion leur principal thème à dissertation, ou leur stock in trade, s'évertuent à prouver théologiquement qu'un législateur avocat a le droit de profiter de sa profession usuelle pour vendre son influence parlementaire, tandis que le pauvre diable qui n'a, pour toute "profession", qu'une hache et une paire de culottes commet un péché mortel s'il accepte deux piastres pour son vote?

La simple coïncidence de certains événements, petits ou grands, comporte parfois des contrastes lumineux et des leçons d'une portée étonnante.

Les journaux de Montréal publiaient, ces jours-ci, et presque simultanément, quelques "faits divers", dont le rapprochement ne manque pas d'intérêt.

"L'HONORABLE" L.-P. Bérard part avec sa famille pour Nice, où il va faire un séjour prolongé.

M. J.-O. Mousseau va se reposer de ses émotions à Atlantic City, puis en Europe. On ne sait pas encore où M. Bérgevin va villégiaturer. Il est vrai qu'il n'a reçu que \$200 de pot-de-vin, lui.

Descendons des sommets.

L'autre jour, un malheureux, dont le foyer était éteint, déroba un sac de charbon dans les cours du Pacifique. Il attrapa quinze jours de prison.

Cette semaine, — le jour même où les journaux annonçaient le chic départ de Bérard, — un gamin de quinze ans, qui n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures, déroba un pain. Il est condamné à dix jours de prison.

Il n'est que juste d'ajouter qu'avant de condamner le petit voleur de pain, le juge lui a offert de le renvoyer dans sa famille, aux Etats-Unis. Mais la conscience du pauvre gosse, et ses notions d'honneur, ne sont pas encore au diapason de "nos hommes publics", comme disaient sir Lomer Gouin, M. Taschereau et la Presse. Il refuse de rapporter au foyer paternel la honte de son larcin. Il préfère la prison. Le juge lui en donne pour dix jours.

L'autre magistrat qui a ainsi "vengé la société" et donné à la jeunesse ce salutaire exemple de la répression du vice, est le même qui condamnait naguère un bigame "de bonne foi" à cinq jours de prison; c'est aussi le même qui fit trainer, des semaines durant, les procédures judiciaires intentées contre sir Rodolphe Forget, afin de donner à ce puissant personnage le temps de conclure ses arrangements avec les financiers qui ont recueilli les débris de la défunte Banque Internationale.

Revenons à Bérard et à Mousseau.

Les "honorables membres" du Conseil législatif et messieurs les députés de l'Assemblée législative ont été déclarés coupables d'un acte déshonorant et criminel, passible d'une pénalité qui peut aller jusqu'à quatorze ans de détention pénitentiaire.

Pourquoi laisse-t-on ces boodlers quitter le pays en paix, pour aller jouir du fruit de leurs rapines dans les splendeurs de la Côte d'Azur ou le luxe des grands hôtels d'Atlantic City, tandis que le malheureux, pousé par la faim ou par le froid au vol d'un pain ou d'un sac de charbon, subit toute la rigueur des lois et prend le chemin de la prison?

Honnêtes d'Etat, politiciens et magistrats, fabricants de lois et préceptes de morale, administrateurs de "grosses affaires" et éducateurs de la jeunesse, bourgeois cossus, vertueux égoïstes, jouisseurs sans pensée, sans justice et sans charité, prenez garde: le moment viendra sûrement, et plus tôt que vous ne le pensez, où la conscience populaire révoltée ne fera aucune distinction entre vous et les voleurs de haute marque, vos amis, vos complices, ou vos protégés. Constatant l'impuissance des lois, l'odieuse partialité de ceux qui les appliquent, la complicité manifeste des gouvernants et des forbans qui les servent, la bête indifférence des classes "dirigeantes" en présence des attentats à la morale publique, le peuple fera le nettoyage à sa façon. Il vous imposera d'un seul coup la pénalité de tous les crimes restés impunis. Il n'établira aucune distinction subtile entre les voleurs, les profiteurs indirects et leurs complices — complices de fait, complices par indulgence, complices par inaction. Il vous mettra tous dans le même sac et vous secourera d'étrange façon. Vous crierez "au socialisme", "à l'anarchie"; vous réclamerez la protection des lois pour vos précieuses peaux, vos chers ventres et vos bien-aimés sacs d'écus. Mais vos clameurs seront vaines: vous ne recevrez aucun secours, aucune pitié. Ce châtiement brutal et aveugle, vous ne l'aurez pas volé. Pour plusieurs d'entre vous, c'est même tout ce que vous aurez gagné honnêtement.

Croyez-m'en, gens "pratiques", hommes d'ordre, "constructeurs" sociaux, il n'est ni "pratique", ni "prévisible", à la longue, de laisser triompher l'iniquité, de mesurer la justice à l'aune de la richesse et de la "considération" sociale.

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR.

LE JARDIN DU PAUVRE

L'autre soir, dans la salle académique du collège Sainte-Marie — la salle des distributions de prix — le docteur Nadeau déroulait un palmier. Tels de mauvais élèves, nous avions la honte de n'y point figurer. Nous n'avions pas une mention, pas même le dernier accessit de Toronto. La lanterne, après nous avoir promené dans les villes de l'Eden, suivant l'expression de M. Benoit-Lévy, nous ramenait chez nous et chez nous c'était bien, comme il dit encore, la cité du Diable. Des villes aux larges avenues, aux parcs immenses, aux jardins fleuris, nous tombions dans le labyrinthe de masures mangées de lépre, de cours jonchées de détritus. Le contraste, aussi brusque, était pénible à soutenir.

Soudain, la lanterne lança sur l'écran un jardinier tellement petit, qu'il en était ridicule, car son étroit s'avançait pas la grâce des minuscules parterres que s'amuse à faire le Japonais. Non, c'étaient des bourgeois lisant dans la lumière du soleil avant depuis longtemps fermés les cornets éclatants enluminés des planches brutes; de l'ombre du triangle formé par la haute palissade surgissaient des fleurs anémiques dont les corolles pâles, pareilles aux poissons qui sortent la tête du bocal où ils s'asphyxient, mûrissaient un rayon de soleil. Au-dessus d'elles, dans des caisses, des géraniums privés d'éclat étaient les fleurs fanées.

Sans voir le symbole facile de la classe des miséreux géant de l'air, j'y trouvais un excellent augure pour le mouvement que veut lancer le docteur Nadeau. Des ouvriers qui font le miracle de faire pousser des fleurs dans cette atmosphère viciée témoignent d'un tel amour de la nature et des fleurs, ne seront pas longs à comprendre les enseignements du conférencier et de ses émules. Il suffira de lancer la campagne et le peuple qui a l'âme de son bulletin pourra bientôt vaincre l'inertie de nos gouvernements et aider lui-même à son salut. Il ne refuse pas de se sauver, il suffit de lui tendre la branche secourable.

Louis BRETON.

LA CAMPAGNE DU CANADIEN-NORD

Il y a évidemment anguille et une grosse anguille sous roche. En dépit de la dégradation du ministre des finances, qui était probablement vraie au moment où il l'a faite, les rumeurs persistent et les indices se multiplient et s'accroissent: prêt ou garantie supplémentaire d'obligations, le Canadien Nord veut quelque chose du gouvernement.

Au début, Mackenzie et Mann voulaient certainement un prêt, c'est-à-dire que le pays empruntait pour eux. C'était beaucoup plus facile pour l'instant et beaucoup plus commode pour l'avenir. Avec les gouvernements il est toujours aisé de s'entendre pour les intérêts et pour le remboursement.

Mais les prêteurs anglais sont encore si nerveux et le pays a tant besoin d'argent pour solder les échéances courantes qu'on a dû insinuer aux deux gros solliciteurs l'impossibilité de les obliger à ce point cette année.

Mackenzie et Mann n'ont cependant pas réussi à construire presque un transcontinental pour lacher si vite. La déclaration du ministre des finances, qu'on prenait pour un avertissement à la campagne, était à peine faite que tout l'état-major du Canadien Nord arrivait à Ottawa pour recommencer l'assaut.

Maintenant, c'est une garantie supplémentaire d'obligations qu'on demande, paraît-il. Toutes les dépêches d'Ottawa ce matin parlent dans ce sens. Et le succès n'est pas impossible. M. Borden a donné hier à un député curieux une réponse qui trahit l'indécision du cabinet. S'il devient nécessaire de faire une déclaration, elle sera faite en temps et lieu, a-t-il dit. On était plus hardi que cela au début.

Mackenzie et Mann emportent probablement le morceau. S'ils ont des ennemis, ils ont aussi beaucoup d'amis. Un sénateur dit l'autre jour qu'il était bien inutile de combattre les propositions du Canadien Nord parce qu'il pouvait se faire voter ce qu'il voudrait par le Parlement. De plus, l'Ouest lui est évidemment très favorable. On voit que M. McBride, pour un, l'aide de toutes les forces du crédit de la Colombie Anglaise. L'Alberta et la Saskatchewan agissent plus discrètement à cause de leurs alliances

politiques, mais elles ne désirent pas moins que le Canadien Nord perfectionne et étende davantage son réseau.

Le gros argument invoqué par la presse de la Colombie Anglaise en faveur du Canadien Nord c'est que sa construction est essentielle à la concurrence du transport vers la côte du Pacifique. Des trois grands réseaux qui traversent le Canada, celui du Canadien Nord est de beaucoup le plus avantageux surtout entre Winnipeg et la côte du Pacifique, parce que son niveau varie beaucoup moins. On reproduit même des profils pour montrer que les rampes du Canadien Nord sont de trois centimètres de plus par cent milles élevées que celles du Grand Tronc Pacifique, entre Winnipeg et la côte du Pacifique, et la distance de 135 milles plus courte.

Le Canadien Nord ne négligera évidemment rien pour gagner la partie. Que sa voie soit d'une grande utilité pour l'Ouest et le pays en général personne ne prétend le contraire. Ce que le public comprend moins, c'est que la fortune de ses deux principaux promoteurs s'accroisse presque proportionnellement aux difficultés de leur entreprise.

Jean DUMONT.

LE LOGEMENT OUVRIER

L'ENERGIQUE APPEL DU Dr ADAMI.

(Traduction)

Au rédacteur en chef du "Devoir", Montréal.

Cher Monsieur,

Etant présent, hier soir, à la conférence du docteur Nadeau au Gesù, à la fin du discours vibrant et vraiment patriotique de M. Henri Bourassa, quelqu'un m'a fait remarquer "comme il est malheureux que ce mouvement se fasse au moment des élections municipales".

Maintenant, Monsieur, sachant combien vous vous intéressez à cette affaire, voulez-vous me permettre de vous faire remarquer qu'en commençant ce mouvement en ce moment vous tracez au contraire ce que devraient être les grandes lignes de la campagne électorale municipale.

Les élections dans tous les quartiers dépendent de la majorité des votes des électeurs. Il est inutile de dire que la majorité des électeurs sont des ouvriers et il n'y a pas de chose plus essentielle au bien-être de la majorité que cette question du logement salubre et des environs hygiéniques: c'est l'absence de ces conditions qui causent la terrible mortalité infantile qui constitue la tache la plus noire sur la réputation de notre ville. Bien plus, c'est le manque d'esprit public, de règlements municipaux convenables au sujet de la construction et du transit rapide qui sont la cause de l'élévation des loyers que les artisans sont obligés de payer pour des logements inhabitables qui sont à leur portée actuellement. Les intérêts égoïstes de quelques personnages haut placés ont empêché l'adoption de ces règlements sanitaires pour la construction dans cette ville. Ces règlements avaient été préparés depuis de longs mois, mais les intérêts égoïstes en ont empêché l'adoption au conseil municipal. Les classes laborieuses de Montréal se sont levées et de demander qu'un tel état de choses ne soit pas toléré plus longtemps, de demander qu'on respecte les besoins de la majorité et qu'on construise à l'influence de quelques égoïstes. Il appartient aux électeurs de chaque quartier de voter à ce qu'un échevin ou un contrôleur ne soit élu, qui ne se soit engagé à donner son appui le plus entier aux mesures destinées à rendre plus salubres et meilleures les conditions existantes à Montréal. Ainsi je regarde le docteur Nadeau comme un facteur important dans la campagne électorale actuelle et j'ai confiance, Monsieur, que le Degré qu'un fort mouvement est sur pied dans le comté de Prescott pour offrir la candidature à M. Henri Bourassa, de Montréal, en remplacement de M. Evanturel et qu'une défection rencontrerait M. Bourassa, ces jours-ci, à ce sujet.

Louis BRETON.

LA CAMPAGNE DU CANADIEN-NORD

Il y a évidemment anguille et une grosse anguille sous roche. En dépit de la dégradation du ministre des finances, qui était probablement vraie au moment où il l'a faite, les rumeurs persistent et les indices se multiplient et s'accroissent: prêt ou garantie supplémentaire d'obligations, le Canadien Nord veut quelque chose du gouvernement.

Au début, Mackenzie et Mann voulaient certainement un prêt, c'est-à-dire que le pays empruntait pour eux. C'était beaucoup plus facile pour l'instant et beaucoup plus commode pour l'avenir. Avec les gouvernements il est toujours aisé de s'entendre pour les intérêts et pour le remboursement.

Mais les prêteurs anglais sont encore si nerveux et le pays a tant besoin d'argent pour solder les échéances courantes qu'on a dû insinuer aux deux gros solliciteurs l'impossibilité de les obliger à ce point cette année.

Mackenzie et Mann n'ont cependant pas réussi à construire presque un transcontinental pour lacher si vite. La déclaration du ministre des finances, qu'on prenait pour un avertissement à la campagne, était à peine faite que tout l'état-major du Canadien Nord arrivait à Ottawa pour recommencer l'assaut.

Maintenant, c'est une garantie supplémentaire d'obligations qu'on demande, paraît-il. Toutes les dépêches d'Ottawa ce matin parlent dans ce sens. Et le succès n'est pas impossible. M. Borden a donné hier à un député curieux une réponse qui trahit l'indécision du cabinet. S'il devient nécessaire de faire une déclaration, elle sera faite en temps et lieu, a-t-il dit. On était plus hardi que cela au début.

Mackenzie et Mann emportent probablement le morceau. S'ils ont des ennemis, ils ont aussi beaucoup d'amis. Un sénateur dit l'autre jour qu'il était bien inutile de combattre les propositions du Canadien Nord parce qu'il pouvait se faire voter ce qu'il voudrait par le Parlement. De plus, l'Ouest lui est évidemment très favorable. On voit que M. McBride, pour un, l'aide de toutes les forces du crédit de la Colombie Anglaise. L'Alberta et la Saskatchewan agissent plus discrètement à cause de leurs alliances

politiques, mais elles ne désirent pas moins que le Canadien Nord perfectionne et étende davantage son réseau.

J. George ADAMI.

M. BOURASSA ET LE COMTE DE PRESCOTT

Le numéro du Droit qui nous arrive ce matin porte une dépêche de Vancouver, où il est affirmé qu'un fort mouvement est sur pied dans le comté de Prescott pour offrir la candidature à M. Henri Bourassa, de Montréal, en remplacement de M. Evanturel et qu'une défection rencontrerait M. Bourassa, ces jours-ci, à ce sujet.

Le Droit accompagne cette dépêche d'une note fort élogieuse.

Nous enregistrons ces deux faits à titre de renseignement; mais l'on comprendra qu'aucune démarche, directe ou indirecte, n'ayant été faite jusqu'ici auprès du directeur du Devoir, nous n'y puissions ajouter aucun commentaire.

LETTRE D'OTTAWA

Séance mi-sérieuse, mi-bouffonne. — Les devoirs du président-suppléant des communes. — M. Nantel et l'étude du budget de son ministère

Ottawa, 5 — Le commencement de la séance d'aujourd'hui est grave et sérieux: MM. Laurier et Borden traitent des devoirs du président-suppléant des Communes. Mais la gravité n'a qu'un temps. Vers les quatre heures et demie, la Chambre reprend l'étude du budget du ministère des contributions indirectes. M. Nantel est sur la sellette. La gauche le questionne de toutes manières, le harcèle, le taquine, feint la surprise, l'indignation, est tantôt bonne enfant, et tantôt sévère. M. Nantel ne s'échauffe pas et répond de son mieux. Les questions de la gauche sont souvent à côté du sujet, et les remarques de ses gens, plus ou moins charitables. Le ministre ne s'en offusque pas et subit l'épreuve avec calme. Des ministériels s'affairent à sa défense et s'emparent plus qu'il ne le fait. Cette partie comique et même bouffonne de la séance dure assez tard dans la soirée.

LES DEVOIRS DU PRÉSIDENT-SUPPLÉANT

Dès l'ouverture de la séance, après les préliminaires d'usage, M. Laurier saisit les Communes de cette résolution: "Cette Chambre est d'avis que, dans l'accomplissement de ses fonctions et dans l'accomplissement de ses devoirs, l'endroit de cette Chambre, le président-suppléant est soumis aux mêmes règles que le président, et que, en conséquence, il lui est interdit de prendre une part active aux élections." Il prononce à ce propos quelques remarques que commente le premier ministre, et enfin, après cette résolution, Les devoirs du président-suppléant restent ce qu'ils sont: la Chambre ne les délimite pas de manière plus claire que par le passé. M. Borden estime qu'il y aura lieu de le faire, peut-être, la prochaine fois que les Communes jugeront à propos de remanier leurs règlements.

Tout au début de ses remarques, M. Laurier rappelle que, quand il n'y a pas de règles explicites, à propos de tel ou tel point, en ce qui a trait aux Communes, les règlements de la Chambre des Communes anglaises, tels qu'ils étaient en 1867, s'appliquent. Il y a aussi des règles non écrites, — la coutume, — en Grande-Bretagne comme ici. C'est la coutume qui a décrété, par exemple, depuis le commencement du XIX^{ème} siècle, que le président des Communes doit s'abstenir de participer à toute discussion politique, aux séances, — comme il avait droit de le faire, jusqu'alors; — le président des Communes, en Grande-Bretagne, n'a jamais, dit-il, selon la coutume, de participer aux élections, et c'est la coutume qui existe afin qu'il ne se soit pas mélangé aux débats, sur le parquet des Communes, et de la sorte, le président des Communes ne soit pas nommé à vie, il est nommé à l'usage en Grande-Bretagne. Mais, comme le président des Communes à Westminster, celui d'Ottawa doit s'abstenir, et de participer aux élections, et de s'abstenir de toute discussion politique, en Chambre.

A propos du président-suppléant, — ce titre et ce poste existent ici depuis 1891, — il n'y a ni règle écrite, ni coutume bien établie, au Canada. M. Laurier croit que les principes qui régissent la conduite du président des Communes, s'appliquent à celui du président-suppléant. Celui-ci, comme le président, touche un traitement, afin d'être indépendant, au point de vue matériel. Si cela signifie quelque chose, c'est qu'il doit s'abstenir de prendre quelque part dans les débats politiques. Au point de vue de la raison pure, le président-suppléant ne devrait pas avoir plus de privilèges ni plus de droits que le président. Or celui-ci s'abstient, de par la coutume et l'usage, de participer aux élections, à l'extérieur, et de débats, à l'intérieur des Communes. Le président-suppléant devrait donc s'abstenir comme lui. M. Laurier croit, d'après ses souvenirs, que M. J. G. H. Bergeron, avant 1891, a participé à des batailles électorales, en dehors de l'époque où avaient lieu les élections générales. L'opposition conservatrice a cependant, en 1897, blâmé le président-suppléant d'alors, M. L. P. Brodeur, d'avoir participé à une élection provinciale, dans le comté de Rouville. Et la Chambre a paru alors convenir que le président-suppléant ne devait pas faire de politique active, en temps d'élection fédérale partielle. En 1913, si l'on en croit la presse, M. Blondin, le président-suppléant actuel, a pris part à l'élection de Châteauguay. M. Laurier ne l'en blâme pas, vu le silence des règlements de la Chambre à ce propos, et l'usage en cours. Mais il voudrait que, pour l'avenir, la Chambre statuat que les règles de conduite du président des Communes s'appliquent au président-suppléant et lui interdisent de participer aux élections. M. Laurier estime que M. Borden devrait accéder à ce principe.

M. Borden ne le fait pas. Il laisse la question ouverte, admet sub jure. Le ton modéré de la demande de M. Laurier lui plaît. Toutefois, le premier ministre estime

que la position du président des Communes canadiennes n'est pas la même que celle de son collègue, en Grande-Bretagne, car celui-ci est élu à l'unanimité des voix, selon la coutume, et reste président à vie, tandis qu'ici, le président doit faire ses élections contre un concurrent, dans son comté, et n'exerce ses pouvoirs que pour la durée d'un parlement. M. Borden se rappelle que, en 1897, quand il fut question de la part que prit M. Brodeur à l'élection de Rouville, des conservateurs, tels que sir Charles Hibbert Tupper et M. Sproule, aujourd'hui président des Communes, déclarèrent qu'il n'y avait nulle raison d'interdire au président-suppléant de s'occuper des élections, hors de la session. Les libéraux, alors au pouvoir, n'adoptèrent nulle nouvelle règle. Les présidents-suppléants libéraux, MM. MacDonald, de 1900 à 1904, Marcell, de 1904 à 1908, — prirent part à des élections dans l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, M. Marcell, notamment, en septembre 1908, avant la dissolution du parlement. L'abstention du président-suppléant, en temps d'élections, n'est donc pas la coutume établie, au Canada. "Je suggérerais, incemment, dit M. Borden, que, puisque le président-suppléant ne peut prendre part aux débats, la Chambre, ou s'abstienne de le prendre parti. Et je suggérerais aussi que la Chambre ne décide pas de cette question d'abstention aujourd'hui même, mais qu'elle remette à la prochaine fois qu'elle étudiera ses règlements la question dont le chef de l'opposition vient de la saisir. Nous verrons alors si elle est favorable à un changement. Dans l'intervalle, je désire que la question reste ouverte."

M. Laurier se rend à la proposition du premier ministre de laisser la question en suspens. Mais il affirme qu'il faudra bien, une fois pour toutes, décider de la participation du président et du président suppléant des Communes aux élections; dans l'intervalle, ce dernier devrait s'abstenir de prêter le flanc aux attaques. "Après tout, dit M. Blondin, M. Nantel a écouté attentivement tout ce débat, garde tout le temps le silence. Et M. Laurier retire sa résolution, pour aujourd'hui, quitte à la remettre plus tard devant la Chambre, s'il y a lieu."

LA CHAMBRE S'EGAYE

Voici maintenant la comédie qui commence. La Chambre, en commission générale du budget, aborde l'étude de certains articles du budget, pour le ministère des contributions indirectes. M. Nantel est sur la sellette. M. Laurier s'abstient vite, et laisse ses gens questionner à fond de train, de toutes manières, et sans grand sérieux, la plupart du temps, le ministre qui répond, tantôt en français, tantôt en anglais; c'est une salade de langues, de minime, d'expressions, incomplètes, un dialogue prolongé. La gauche entreprend, d'ailleurs, de faire subir un examen à M. Nantel, l'examen de service civil, dit-on, éblouissant. Les rires couvrent les réponses. A toute minute, M. Nantel, assisté d'un de ses fonctionnaires, qui compulse des documents, demande un moment de délai pour trouver le renseignement qu'il exige un membre de la gauche. L'interlocuteur dure. "Combien de distilleries, au Canada?" demande M. Boivin. "Combien de brasseries?" demande un autre. "Et de vinaigrieres?" interroge un troisième. "Et de fabriques de cigares?" demande un quatrième. "Et de fabriques de tabac?" s'empare un cinquième. M. Nantel, calme, prie qu'on attende une minute, il va répondre. Son fonctionnaire fouille fiévreusement et lui susse les bases de papier. "Allez-y un par un", dit M. MacDonald à ses collègues, "sans quoi le ministre ne pourra jamais répondre à tout ça." Rires généraux. M. Nantel s'y joint. Le fonctionnaire souffre quelques réponses. M. Nantel les transmet. "Donnons-lui une chance, dit M. Bédard, tandis que le questionnaire s'allonge. Ne l'intimidons pas", commente M. Bureau. Le ministre ne se frotte pas, il est d'excellente humeur, pas nerveux pour un son, mais son assistant l'est pour deux. Il s'agit d'augmentation de traitements. "Sur quel principe vous basez-vous, pour augmenter les salaires?" demande une voix. "Alors, ne lui posez pas de questions!" s'exclame M. Gauvreau. Hilarité. Une phrase commencée en français se continue en anglais, puis se termine en français, au grand désespoir des sténographes des Débats. Le feu des questions dure; cela devient une mitraille. M. Nantel est toujours imperturbable. Le ministre des postes, M. Pelletier, vient à son secours et questionne lui aussi, à mi-voix, le fonctionnaire incapable de tout trouver. "En fait, le dialogue ne ralentit pas, entre le ministre et les interrogateurs. La discussion, qui portait sur les salaires, s'aggrave vers les démissions. M. Blondin rappelle les interrogateurs à la question. "C'est la fin de l'article du budget que l'on étudie", dit M. Bédard, bon garçon. Une

liste de fonctionnaires congédiés est mise sur la table. M. Nantel prétend tronquer. Une voix donne un conseil au ministre. "Je vous remercie du bon conseil", dit-il, gaiement. Nouveaux rires. M. Boivin, de Sheffield, qui mène l'interrogatoire avec des airs de magistrat, et sur un ton qu'il n'emploierait pas avec un ministre plus roué, — le ministre des postes, par exemple, — se fait sévère. "Parle donc français!", crie quelqu'un. M. Boivin parle français. A toute minute, ministre et députés changent de langage. M. Boulay veut intervenir. "C'est ça, mets-le dans le pétrin, avec toi!", crie un oppositoniste. M. Nantel parle, quelqu'un l'interrompt: "Vous avez derrière vous des gens qui critiquent ce que nous disons." Placide, M. Nantel riposte: "Que voulez-vous, j'ai pas de contrôle sur eux." Fusées de rires. M. Boivin parle d'un montant de \$13,575 en discussion. M. Laforce, avec une gravité d'augure, rectifie: "...et 76 sous, n'oubliez pas!" La comédie se prolonge tantôt bouffonne, tantôt médiocre, rarement sensée, jusqu'à l'heure du dîner.

Huit heures. La séance reprend. Le cirque d'aujourd'hui, à cette fois-ci, deux assistants, venus du ministère, farcis de renseignements, de tableaux, de statistiques, de paperasses de toutes les couleurs. M. Boivin fait encore la nique du cochon. Et M. Nantel, avec une belle humeur placide, M. Rainville arrive, journaux sous le bras, l'air affaibli, pousse M. Nantel du coude, de l'air protecteur d'un homme qui veut dire: "Ne crains rien, je suis là!" Il s'agit de la question de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les bras de M. Borden, l'air chez lui tout à fait. M. Laforce est là aussi, au premier rang des banquettes de gauche, une feuille de notes devant lui, le lorgnon à l'extrême bout du nez, les yeux fixés sur le ministre, les lèvres, et qui cherche à le placer. Ça prend du temps. Il s'agit, se tremousse, guette le ministre et l'occasion, prend des airs de magistrat en train de se préparer à rendre un verdict. M. Boivin veut venir se jeter dans les

CHRONIQUE
RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

RETRAITE FERMÉE

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 avenue Mont-Royal Ouest, une retraite fermée pour dames sera prêchée par le Révérend Père Tamisier, du 17 au 21 mars courant. Le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire à l'avance.

Ouverture, 17 mars, à 5 h. du soir. Autant que possible, on doit coucher au couvent, ou tout au moins y passer la journée toute entière et y prendre les repas.

MGR BRUNEAU

Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, était de passage à Montréal, de retour d'Aylmer où il est allé spécialement assister aux funérailles de l'hon. C. R. Devlin.

Mgr Bruneau est retourné à Nicolet dans la journée d'hier.

POUR LES FRÈRES DES
ECOLLES CHRETIENNES

Toronto, 6. — M. McNeill, archevêque de Toronto, vient d'acheter, au prix de \$15,000, 15 acres de terre à deux milles à l'Est d'Aurora, où l'on construira une école de \$150,000 qui sera dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'école Industrielle de Blainville sera aussi transportée à ce dernier endroit.

PETIT CARNET

LES EMPLOYÉS DE
MAGASIN

Il y aura assemblée générale dimanche, le 8 mars, à 4 heures p.m. au Monument National, chambre 15. Cette séance est organisée par la présidence, Mademoiselle M. E. Bouliars, et sera très intéressante pour tous les membres de l'association. On y fera connaître le résultat du concert du 5 mars organisé pour la caisse de secours; on fera rapport des différents comités; il y aura aussi programmes récréatifs; donc on compte sur une assistance nombreuse.

REMERCIEMENTS

Mme Paul Belhumeur remercie les personnes qui lui ont donné des contributions pour le concours de charité au profit de l'église de Charlemagne.

EN VOYAGE

M. Edouard Gohier, courtier, et son fils, M. Arthur Gohier, sont parti pour l'Europe, ces jours derniers.

AU MONUMENT
NATIONAL

CONFERENCE CE SOIR DE M. O'HAGAN. — MM. J. C. WALSH ET W. D. LIGHTALL PORTERONT LA PAROLE. — LE CONFERT.

On s'attend qu'il y aura foule ce soir au Monument National pour entendre la conférence de M. O'Hagan, le champion de nos compatriotes de l'Ontario.

Deux autres défenseurs de nos droits, MM. W. D. Lightall et J. C. Walsh, se joindront à M. O'Hagan pour appuyer nos revendications. Alions les entendre et les acclamer!

Les dames sont invitées. Voici le joli programme musical organisé par Madame D. Masson:

Spanish Dance, de Reinhold, par M. P. Roche, violoniste.

Valse de "Roméo et Juliette", Gounod, par Mlle I. Desautels, soprano.

Aubade du Roi d'Ys, de Laio, par M. H. Prieur, ténor.

Souvenir, de Drda, et Mouvement perpétuel, de Bohm, par M. Roche.

Air de Salomé d'Hérodiade, de Massenet, par Mlle A. Décaré.

L'Adieu du matin, de Pessard, et "Le Sais-tu" de Massenet, par M. H. Prieur.

Miles H. Casavant et Eva Bérard accompagnatrices.

Il n'y a de billets que pour les baillages et quelques sièges d'orchestre réservés.

Plus de 1,200 sièges gratuits.

M. J. H. ROBERTS
EST BON PRINCE

La Commission des Licences, présidée par les juges Choquet, Bouché et Lévesque, a accordé le renouvellement de la licence à M. Francis Upton, 338 rue Bourgeois, hier après-midi.

M. J. H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, ne faisant plus d'opposition. Elle a aussi transféré la licence de M. A. Bourville, 40 rue Notre-Dame Est, à M. L. Trudeau.

AU SERVICE DE LA
MANCHESTER LINERS CO

M. H. B. Stoker, qui, depuis plusieurs années faisait partie du département de la navigation au C. P. R., vient d'entrer au service de la Manchester Liners Ltd., comme agent du trafic de l'Ouest.

M. Stoker aura ses bureaux à Montréal; il est le fils du président et directeur-gérant de la Manchester Liners Ltd.

Cette compagnie de navigation donne un service hebdomadaire de paquebots entre Montréal et St. John, N.B., en été, et de St. John et Halifax à Manchester en hiver. Le commerce anglo-canadien est en grande partie desservi par cette ligne de navigation.

Les Laxatifs
NA-DRU-CO

accomplissent leur but avec le maximum d'efficacité et le minimum de malaise. Il n'est pas nécessaire d'augmenter les doses, 25c. la boîte chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

LETRE
D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

fonctionnaires remerciés de leurs services, dont un M. Lafortune, de Saint-Jacques. — "Quel est le terrible crime de ce M. Lafortune?" demande le député de Montcalm. — "Il était procureur du roi," répond un louche Rires, Sévère, M. Lafortune, la main à son long, qui va glisser dans son gilet, interroge: "Est-ce qu'il en reste encore, à destituer, des employés?" M. Nantel ne répond pas à sa satisfaction. Et voici M. Lafortune qui demande l'âge, l'origine, les relations, la parenté de tel ou tel nouveau fonctionnaire. — "Le voilà rendu dans le stud-book", murmure un farceur, M. Lafortune s'adresse au ministre. Le président-suppléant lui fait remarquer qu'il faut parler au président. L'air grave, M. Lafortune, sans broncher, dit: "M. le président, voulez-vous dire au ministre qu'il me répondra? Pouvez-vous, M. le président, m'obtenir une réponse?" Tout le monde rit. M. Nantel plus fort que les autres. Il répond: "L'âge, le nom, le fonctionnaire nouveau, M. le ministre?" "M. le ministre, que s'épouvent le front de son mouchoir ample. — "J'ignore son nom, sa naissance", chantonne quel-que un aux banquettes de droite. — "Le M. Barrette nommé à Joliette est le parent de M. Barrette, député de Berthier ou tel nouveau fonctionnaire, de plus en plus imperturbable. — "Le M. Olivier de Joliette est le parent de M. Olivier?" interromp M. Rainville, en veine d'à peu près. — "Taisez-vous donc, vous, je m'adresse au ministre!" constate M. Lafortune, qui n'en a pas assez de droit, dit quelque un. — "Alors, je parle à la chaise!" répond, d'un air victorieux, le député de Montcalm. Les rires se font plus rares, car la Chambre commence à trouver la comédie monotone. M. Lafortune ne dit rien, mais tout de suite au désir de la Chambre de clore la séance. Il y va, vingt minutes durant, d'une série de réflexions et de clichés usagés, et déclare qu'il est "en faveur pour augmenter les salaires des petits employés. Le seul moyen de tenir ces gens-là dans la ligne droite, c'est de les payer, non savant ami." Il en tient, incidemment, pour l'augmentation de l'indemnité des députés, en ces termes: "Je voudrais que le gouvernement vienne au secours des députés qui veulent une plus grande augmentation d'indemnité, et que les ministres eux-mêmes se fassent plus de justice." Et, en conclusion, il affirme: "N'oublions pas le pauvre, l'humble, le petit, les temporaires. On les saisis, les temporaires, l'égère altercation avec M. Rainville, le ce propos. M. Lafortune dit deux ou trois mots de plus et s'assied en fin. Le cirque se ferme, les exécutants se dispersent; les bouffonneries ont duré trop longtemps.

Georges PELLETIER.

CHEZ LES
Franco-Américains

FEU M. A. SYLVESTRE.

Woonsocket, 6. — M. Adélaïde Sylvestre, 45 ans, 241 Social, est mort à 4 heures ce matin à l'hôpital de Woonsocket où il avait été transporté hier après-midi.

Le défunt était né à Saint-Augustin, Canada. Il laisse quatre enfants: Mme Cléopâtre Thibodeau, Adélaïde Sylvestre, fils, 206 rue Cumberland, Florida, de Holyoke, et Georges, de Woonsocket.

Le défunt laisse aussi deux frères: Anselme, du Michigan, et Léonard, sœurs: Rosanna, épouse de M. G. Gendron, de Montmigny, de Sorel, Marie Louise, épouse de M. Albert Laval, de Montréal; Eugénie, épouse de M. Delphis Ladouceur, de Saint-Joachim, Canada.

30 ANS DE PRETRISE.

Woonsocket, 6. — M. l'abbé Eugène Lessard, curé de Saint-Jacques de Manville, l'une des plus belles paroisses du diocèse de Providence, a célébré dernièrement le trentième anniversaire de sa prêtrise.

TRIBUNAUX CIVILS

VINGT-ET-UN ANS EN DELIBERE.

Les critiques de M. le juge Cross, qui déclare que les avocats ne préparent pas suffisamment leurs procès, et que ceci est l'une des grandes causes de retard dans l'administration de la justice, ont été très commentées, hier, par les membres de cette confraternité. Certains avocats firent remarquer que si dans certains cas les causes ne restaient pas si longtemps en délibéré, il y aurait un gain de la justice ne serait pas si lente. On cita des exemples de causes de deux ou trois ans en retard quand l'un des disciples de Thémis déclara sérieusement qu'il connaissait une cause en délibéré depuis 21 ans.

Une visite aux archives prouva qu'il avait raison. Il s'agit de la cause de Berrault et Menard vs. le docteur Herménégilde Jeannotte.

Les avocats étaient M. C. Lebeuf, actuellement juge en chef de la Cour de Circuit, et Horace Saint-Louis, traducteur au Hansard. Toutes les parties sont mortes, le docteur Jeannotte ayant disparu la semaine dernière. Cette cause est restée en délibéré parce qu'on en a ignoré le dossier.

"Prise en délibéré", reste la dernière entrée que contient le pluriel 7 de la Cour Supérieure de l'année 1893.

INTERET PRIVE ET UTILITE PUBLIQUE.

Quand on exécute des travaux d'utilité publique dans une rue, les habitants de cette rue ne doivent pas plaindre d'être incommodés et ne doivent pas demander des dommages de la ville. Telles sont les grandes lignes d'un jugement rendu hier, par M. le juge Lane dans la cause de Brien contre la ville d'Outremont. Brien réclamait \$500 de la ville dont les travaux avaient condamné l'approche de son magasin, pendant quelques mois, disait-il.

LA RESPONSABILITE D'UN ENFANT.

Dans la cause de Burton contre la compagnie des tramways qui est actuellement devant M. le juge Saint-Pierre, un point de droit assez intéressant est en litige. Il s'agit de savoir si la compagnie est responsable de la mort d'un enfant égaré par l'une de ses voitures, si l'enfant est coupable de négligence. En d'autres termes, il s'agit de savoir si un enfant peut être dit coupable de négligence. Les avocats du demandeur sont M. Enright avec M. L. A. David comme conseil, et ceux de la défenderesse, M. Perron & Cie.

LE CAS DE
M. EVANTUREL

IL EST PROBABLE QUE LE DEPUTE DE PRESCOTT DEMISSIONNERA. — CETTE AFFAIRE EST TOUT A FAIT ETRANGERE A LA QUESTION DES ECOLES BILINGUES.

Toronto, 6. — M. Gustave Evanturel, député de Prescott, a déclaré hier que, tout probablement, il donnerait sa démission, mais qu'il entendait "prendre son temps". M. Mageau, député libéral de Sturgeon Falls, a fait hier soir une déclaration dans laquelle il conseille à M. Evanturel de démissionner immédiatement. Il en a profité pour protester contre la manière ténébreuse dont on semble vouloir envelopper l'affaire, disant qu'on ne faisait une question de race.

"L'incident Evanturel, dit-il, n'a rien à faire avec la question bilingue, bien qu'on rapporte que des efforts sont accomplis en certains quartiers canadiens-français dans le but d'attirer des sympathies à M. Evanturel sous prétexte qu'on l'a persécuté parce qu'il était canadien-français."

On publie ici aujourd'hui des copies de deux résolutions adoptées par la ligue des citoyens de Vank-leek Hill et de Hawkesbury Ouest, le 28 février, et transmises au premier ministre par chef de l'opposition. Par ces résolutions les citoyens des deux petites villes précitées protestent contre l'allégué de M. Evanturel au effet qu'il détenait un mandat de tous ses électeurs de maintenir les buvettes dans son comté.

INDEMNITE SESSIONNELLE.

On dit que M. Evanturel est un de ceux qui insistent le plus pour retirer leur indemnité sessionnelle. Tout de même, ils attendent à la fin de la session pour ce faire. Depuis le commencement de la présente session, M. Evanturel a essayé d'obtenir ses chèques, mais il n'a pu réussir. On se demande ce que cela veut dire, car jusqu'à ce que le député de Prescott ait donné sa démission, il devrait avoir le droit de retirer son indemnité.

LA CRUAUTE DE VILLA

LE GENERAL REBELLE AURAIT FAIT CRUCIFIER UN HABITANT DE CHIHUAHUA QUI AVAIT PITIE DES FEDERAUX PRISONNIERS.

Mexico, 6. — Une dépêche de Chihuahua accuse le baron Villa de nouvelles cruautés. On dit qu'il a amené avec lui de Juarez à Chihuahua des prisonniers fédéraux, et qu'il les a laissés trois jours sans boire ni manger.

Un habitant de Chihuahua, Bernardino Villalobos, s'étant apitoyé sur le sort de ces malheureux, leur donna quelques provisions.

Villa ayant appris cela fit crucifier Villalobos.

Plusieurs autres personnes ont été exécutées de la même façon.

FELIX DIAZ A WASHINGTON.

Washington, 6. — Félix Diaz, qui préta main-forte à Huerta pour renverser Madero, et s'enfuit ensuite de Vera-Cruz par crainte de Huerta, est arrivé à Washington, hier. On croit qu'il se rendra auprès du Comité des Relations Etrangères.

Robert V. Pesquia, agent confidentiel des Constitutionnalistes ici, a déclaré officiellement hier soir que la Commission nommée par Carranza, s'occupera de la mort de Benton et de la disparition de Bausch. Louis Cabrera est le représentant attitré de Carranza.

Le président Wilson a dit à ses visiteurs aujourd'hui qu'il ne pense pas que Carranza ait l'intention d'offenser les Etats-Unis en refusant toute information au sujet de la mort de Benton.

UNE RANÇON DE 500,000 PESOS.

El Paso, Texas, 6. — Le Général Louis Terrazas, hier après-midi, s'est adressé au Consul Américain à Chihuahua, et lui a demandé de sauver son fils Louis. Ce dernier a été capturé par les Rebelles, et le Général Villa exige comme rançon pour sa vie de 500,000 pesos.

Le message de Villa a été déclaré au Général Terrazas que la somme de vra être versée dans cinq jours, sinon Don Luis sera exécuté. Les cinq jours expirent demain.

UN CANADIEN PRISONNIER.

El Paso, Texas, 6. — C. A. C. Perceval, s'occupe en ce moment du sort de E. Goudreau, sujet anglais, né en Canada et retenu à Juarez, sous accusation de vol. C'est sur les instances de Thomas Edwards, consul américain à Juarez, que M. Perceval a pris cette cause en main.

On dit que Goudreau aurait eu l'option de payer \$500 d'argent, mais qu'il n'avait pas d'argent et il fut condamné à 90 jours de prison.

LES ETATS-UNIS PROTEGERONT LES SUISSES.

Genève, 6. — L'ambassadeur suisse à Washington a averti son gouvernement que les Etats-Unis avaient décidé de protéger les Suisses qui sont au Mexique.

LA MAIRIE

La situation se complique de plus en plus. Les candidats viennent de disparaître et nul ne saurait prédire quel sera le vainqueur. Il n'en est pas ainsi quand il s'agit de la qualité des chausseries du bottier fashionable Thomas Dussault, 281, rue Sainte-Catherine Est. Tous sont d'accord à les proclamer sans rival.

ON DEMANDE

AGENTS DEMANDÉS, dans toutes les Campagnes ou Villes importantes de la Province, pour Campagne de Prêt. — Occasion exceptionnelle de se faire une position lucrative. — Toute assistance nécessaire donnée. — Références irréfutables requises quant à la sobriété et l'honnêteté. S'adresser immédiatement "Le Devoir" Casier No 85.

La Grande Vente
d'Ameublement

Cette vente durera un jour encore, demain, le samedi, 7 mars.

Dès le commencement de la vente, nous avons mentionné ce jour comme devant être le dernier, et nous le répétons aujourd'hui à titre d'information.

Cette vente a été considérable en tous sens et à tous les points de vue. Nous avons été très satisfaits de l'intérêt général qu'elle a suscité. Elle durera un jour encore.

Avec votre concours, nous ferons cette journée plus fructueuse et plus extraordinaire que toutes celles qui l'ont précédée.

Le mois de février tout entier n'aura été qu'un achèvement ascensionnel vers le triomphe définitif du samedi, 7 mars.

Si vous n'avez pas besoin de vos meubles maintenant, nous les garderons, assurés, au magasin, jusqu'à ce que demande en soit faite.

Epicerie Limited

L'ENQUETE SUR L'AQUEDUC

Le premier témoin questionné à la séance d'hier après-midi laisse entendre que la chute d'un énorme roc aura contribué à briser le conduit de l'aqueduc. — D'après le second la compagnie ne se conformait pas aux plans de M. Janin.

L'enquête des commissaires sur l'accident de l'aqueduc a commencé pour tout de bon hier après-midi. On a commencé par le témoignage d'un journaliste d'origine suisse, le témoin dit qu'il ne sait pas si M. Janin, M. Lesage avaient fait l'entrepreneur faisait son talus trop en pente douce.

On a ensuite entendu M. Vallières, un des ingénieurs de la Ville commis à la surveillance des travaux, dont le témoignage révèle que la Compagnie Cook ne s'est pas conformée aux plans et devis de M. Janin, élargissant l'épaulement en bas du talus et l'amincissant trop en haut.

Le premier témoin de la séance est un journaliste nommé Frank Hanty, à l'emploi de la Compagnie de Construction Cooke. Le 15 décembre dernier, il travaillait près de la pelle à vapeur du côté sud du Canal. Du 19 au 23 décembre, il travaillait du côté nord, côté du conduit. C'est un nommé Hackett qui conduisait la pelle. Il n'a pas vu le conduit qui était couvert, avant Noël. Le vendredi il y avait un roc au fond du canal; ils y attachèrent une chaîne et tirèrent. Quand la pierre eut sorti de trois ou quatre pouces, la chaîne céda; on la remplaça, mais la même chose arriva. Une troisième fois, on parvint à soulever la pierre d'une dizaine de pieds, mais alors une maille se brisa.

On essaya encore et cette fois-là la pierre tomba sur le bord du canal et roula au fond de l'excavation. Le mardi avant Noël, il vit la fissure du conduit pour la première fois, avec d'autres journalistes il travailla à la réparer.

C'est après la chute de la pierre qui s'est produite le vendredi précédent, 19 décembre. Plus tard on fit sauter la roche à la dynamite. Il ne sait pas le nom de celui qui a fait partir la mine; c'était le chauffeur de la pelle à vapeur. Quand on fit sauter la roche, elle était à une vingtaine de pieds en bas de la cassure du tuyau.

Le témoin est questionné par M. Hentley, ingénieur surveillant de la compagnie Cook; il dit que le lundi après le jour de l'an, il quitta le travail, puis revint travailler comme contremaître au caisson de protection du conduit. M. Hentley dit qu'il a été renvoyé pour avoir pris de l'argent aux hommes qui travaillaient sous ses ordres, mais Hanty jure que c'est faux.

M. Vallières, assistant ingénieur des travaux de l'aqueduc, est le témoin suivant. Il dit que l'excavateur travaillait au côté nord du canal depuis le mois de septembre. C'est son chef immédiat, M. Eugène Sullivan, ou l'un des ingénieurs assistants qui donnaient la ligne d'opération à l'entrepreneur. A l'endroit où s'est produit l'accident, le flanc sud du conduit était à 17 pieds de la ligne perpendiculaire au pied du talus.

Me Laurendeau demande quelle épaisseur avait le talus à la hauteur de la conduite à l'endroit de l'accident.

M. Vallières calcule qu'elle devait être de 9 à 10 pieds. Il ne s'est pas aperçu, le 23 décembre, que l'on travaillait trop près du conduit qui était invisible. Cette section était en terre et devait avoir une pente de 1 pour 4.

Le maire — Une fois devant l'endroit de la fissure, qui a donné les indications à l'entrepreneur?

Le témoin — C'est M. Bessette ou moi, ou peut-être nous deux.

Me Laurendeau — Vous entendiez-vous de donner des indications à l'entrepreneur, ou surveillez-vous aussi les travaux?

Le témoin — Nous ne nous occupons de l'excavation que lorsqu'elle était en dedans de la pente.

Me Laurendeau — Vous ne pensez pas qu'il y avait du danger pour le conduit?

— Non.

— Avez-vous jamais fait rapport que l'entrepreneur faisait une excavation plus considérable qu'il y était obligé par son contrat?

— Au commencement des travaux j'avais dit M. Sullivan, mais l'entrepreneur dit que la herse se tiendrait mieux de cette façon-là.

Le maire — Alors c'est l'entrepreneur qui surveillait votre surveillance, c'est lui qui a décidé que la herse se tiendrait mieux en exécutant les plans autrement que ne les avait faits M. Janin? S'avez-vous si M. Sullivan a fait rapport à M. Janin que l'entrepreneur ne suivait ni le plan, ni vos instructions?

— Je n'ai pas dit cela.

Après plusieurs questions techniques le témoignage de M. Vallières est ajourné à demain après-midi, pour qu'il apporte les plans.

CARTES
PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2079.

LEOPOLD BARRY L.L.B. Avocat et Procureur. Edifice Banque Ottawa, 24 rue St-Jacques. Chambre 44. — Montréal.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

LAMOTHE & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. Résidence: Est 5975. 97 rue Saint-Jacques.

GUY VANIER, B. A., L.L.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques. — Chambre 70. Tél. Main 2532.

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30, Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26.

AGENTS DEMANDÉS

A de bons agents vendeurs actifs, nous garantissons un salaire minimum de \$50.00 par semaine. Il ne s'agit pas de schème d'assurance ni d'un meuble mais d'une affaire qui a eu de grands succès en Europe et aux Etats-Unis. S'adresser lundi de 8 à 9 heures et de 12.30 à 2 heures. Industrial Trust Company, Edifice Banque de Québec, Place d'Armes.

MEDECIN.

On demande un confrère sobre, studieux et honnête, ayant fait service dans un hôpital, pour assister médecin de campagne dans un des centres les plus prospères. Sera largement rémunéré. S'adresser par lettre à Casler 40, "Le Devoir".

ON DEMANDE.

Occasion exceptionnelle de se faire une belle position. Nous allons aider quelques personnes dans un commerce lucratif, ni capital, ni expérience nécessaire. Nous vous garantissons \$75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chaplain & Robertson, Box 296, Chicago, Ill.

ON DEMANDE.

Dames voutées et jeunes filles capables de faire de la sollicitation. Travail agréable et facile pour lequel nous garantissons au moins \$25.00 par semaine. Il ne s'agit pas de livres, magazines ou articles quelconques. Nous donnerons renseignements sur demande par lettre ou carte postale à Casler Postal 1304, Montréal.

VOYAGEUR

On demande un voyageur d'expérience pour la provision. Les applications seront traitées tout à fait confidentiellement. Boite postale 2934.

A LOUER.

Rue Saint-Hubert, coin sud-est Marie-Anne, 8 appartements, système de chauffage, électroliers, un des plus beaux sites de la rue Saint-Hubert. S'adresser, 1337 Saint-Hubert, Saint-Louis 8105.

A LOUER.

1167 Delorimier, entre Rachel et Marie-Anne, logement de sept pièces, \$28.00 sans ménage ou \$30.00 par mois avec ménage. S'adresser: 384 Ontario Est. Tél. Est 4215.

A LOUER A LACHINE.

Le plus beau local pour tout genre d'affaires. Coin de la 6ème Avenue et de la rue Saint-Joseph (aux Ecluses). S'adresser à M. A. Martin, 393 St-Joseph, Phone 12, Lachine.

CHAMBRE A LOUER.

Papineau 1145, près Mont-Royal, Chambre pour monsieur seulement, sobre et honnête. Bain, garde-robe, chauffée à eau chaude. Saint-Louis 4108.

A VENDRE.

A vendre, nombre de différents commerces pour satisfaire tous les acheteurs. Aussi, les personnes qui désirent vendre leurs places d'affaires, telles qu'épicerie, magasins, cafés, maisons, meubles, etc., adressez-vous Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, Edifice "La Patrie". Aucune commission à payer si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4563.

A VENDRE.

Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe.

A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 50 forces, en bonne condition. Pour information s'adresser à M. J. O'Sullivan.

PROPRIETES A VENDRE

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

LA CHASSE AU CANDIDAT

ON CHERCHE TOUJOURS

LA DERNIERE CANDIDATURE ANGLAISE DONT IL EST RUMEUR EST CELLE DE M. R. C. SMITH, QUI NE DONNERA SA REPONSE QUE DANS QUELQUES JOURS.

Nos concitoyens anglais sont bien embarrassés; après avoir cru posséder un candidat, le bon, voici qu'il leur échappe et que leur bête noire, Médéric Martin, reste tout seul en champ clos. Il ne peuvent pas permettre semblable chose et ils repartent à la chasse aux candidats.

C'est pas que ceux-ci manquent, mais les Anglais sont difficiles; ils veulent choisir un homme qui ne gâtera pas Médéric et ils veulent prioriser M. R. C. Smith, avocat, soit le docteur J. G. Adams, soit le docteur Roddick, soit M. Farquhar Robertson, ou bien encore l'échevin Boyd, le docteur Yates et jusqu'au président de la Dominion Alliance, l'échevin S. J. Carver.

L'Association des Citoyens aurait songé à sir Melbourne Tait, en même temps qu'à M. Smith et à Robertson, mais l'ex-juge en chef est en Angleterre et M. Robertson est commissaire du Port. Elle a offert la candidature à M. Smith et M. James Morgan, trésorier de l'Association, attend sa réponse, de même que celle du docteur Adams qu'on a aussi pressenti.

M. Smith déclare qu'il réfléchit à l'offre qu'on lui a faite. Il n'entrera en lice qu'avec la certitude d'avoir toutes les chances de son côté et d'ailleurs il n'acceptera pas sans être sûr de pouvoir consacrer à ses devoirs de maire tout le temps nécessaire.

L'ex-échevin Yates est un candidat possible. Un groupe de citoyens lui a offert la candidature, mais il ne prendra l'offre en considération que si elle lui est faite d'une façon formelle au moyen d'une requête.

M. C. C. Ballantyne, dont le nom a été mentionné depuis deux jours, a déclaré hier après-midi, à une détermination, que ses affaires ne lui permettent pas d'accepter.

On dit toujours que le maire Lalonde a grand envie de faire un second terme, mais il ne veut rien dire à tout ce qu'on lui demande. On pense qu'il se présentera, il n'y a pas de candidat anglais acceptable à la majorité.

OU L'ON VOTE

Chaque électeur peut voter pour un candidat à la mairie, pour quatre candidats au bureau des commissaires et pour un échevin dans le quartier où il a le droit.

Le propriétaire a le droit de voter, dans chaque quartier où il a des propriétés, une fois seulement pour le candidat de son choix.

Pour la mairie ou le bureau des commissaires, un propriétaire n'a le droit de voter qu'une fois, quel que soit le nombre de ses propriétés; c'est d'habitude au poll le plus rapproché de son domicile, ou à tout autre endroit que désignera le président du bureau des évaluateurs municipaux.

QUARTIER SAINT-DENIS. M. Eddie Deery, candidat dans le quartier Saint-Denis, a ouvert sa campagne, hier soir, par une réunion publique dans la salle de l'Académie Saint-Paul.

Plus de trois cents personnes étaient présentes.

La réunion était présidée par MM. Arthur A. Gagnier et Joseph Corbett, deux citoyens importants du quartier.

Les orateurs ont été: MM. Gagné, Léon Trépanier, Saint-Père, Eddie Deery, le candidat et Louis Larivée, journaliste.

Après la réunion, M. Médéric Martin, candidat à la mairie, et M. J. G. Duquette, ancien échevin, candidat au bureau des commissaires, ont adressé la parole.

M. Deery, candidat, énuméra les travaux qu'il avait fait exécuter pour le quartier, depuis quelques années. Il énuméra les améliorations qu'il fallait obtenir pour le quartier Saint-Denis, besoins dont il s'est enquis auprès des principaux citoyens de chaque rue.

Il rappela ses débuts dans le quartier comme homme d'affaires et promit, s'il était élu, de consacrer tout son temps à la mairie, de voir à ce que les petits employés municipaux soient mieux salariés, que l'amélioration de la voirie dans le quartier soit poussée avec une plus grande activité, etc.

M. Deery annonce une assemblée dans Villeray, pour jeudi soir prochain.

NOUVEAUX CANDIDATS

ON PRIE M. LYON COHEN DE SE PORTER CANDIDAT AU BUREAU DES COMMISSAIRES. — M. MARTIN TIENDRA QUATRE-VINGT-SEPTIEME ASSEMBLEE — AUTRES REUNIONS.

De nouvelles candidatures surgissent tous les jours pour le bureau des commissaires. Les Juifs qui ont déjà quatre candidats à l'échevinage veulent aussi en avoir un au bureau des commissaires et ils ont prié hier M. Lyon Cohen, ancien trésorier de l'Institut du Baron de Hirsch, de se mettre sur les rangs. M. Cohen a promis de répondre dans quelques jours.

A son assemblée d'hier soir, le Conseil des Métiers et du Travail a voté \$200 au parti ouvrier, pour l'aider dans sa campagne municipale.

L'ECHEVIN MARTIN.

L'échevin Martin qui bat son pendant qu'il est chaud, c'est-à-dire tandis que les Anglais qui réclament le tour de rôle, se cherchent un candidat et ne le trouvent point, a tenu une assemblée hier soir à la salle Saint-Edouard, quartier Saint-Denis. Il a annoncé qu'il se rendra à Trois-Rivières pour y rester jusqu'au jour du scrutin.

M. Patenaude, député de Laprairie, qui est à la tête d'une bonne organisation dans le district de Montréal et dans plusieurs comités, sera prêt à entrer en campagne au commencement de la semaine prochaine.

Il sera secondé par MM. Jean Prévost, de Terrebonne, Armand Laverne, député de Montmagny, Ph. Cousineau, député de Jacques-Cartier, et Arthur Plante, de Beauharnois.

Le Dr Normand, qui ne fut défait que par 21 voix de majorité en 1911, dans Trois-Rivières et Saint-Maurice, appuiera aussi de son influence M. Desj.

LE FER AU CANADA. La sixième réunion des congressistes de l'Association des Ingénieurs de Mines a eu lieu hier soir dans la grande salle de bal du Ritz-Carlton.

M. E. Coste, qui a été le principal conférencier, a traité de l'industrie du fer au Canada.

"Au lieu d'aller de l'avant, a dit M. Coste, l'industrie du fer fait des progrès de recul. Il doit y avoir quelque chose de défectueux dans les méthodes d'exploitation actuelles; car nous importons de grandes quantités de minerai de fer de l'étranger quand nous avons au nord du Lac Supérieur les terrains les plus riches en fer du monde."

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Cette proposition est acceptée et le Dr A. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

CONTRE M. J. A. TESSIER

M. ALFRED DESY A DEFINITIVEMENT RESOLU DE FAIRE LA LUTTE AU NOUVEAU MINISTRE DE LA VOIRIE. — PROMPT RETOUR DE M. TELLIER.

(Service particulier)

Trois-Rivières, 6. — M. Alfred Desy a définitivement accepté de se porter candidat en opposition à M. J. A. Tessier, le nouveau ministre de la Voirie. Il est venu hier soir aux quartiers généraux de l'Association conservatrice et y a rencontré tous les chefs conservateurs qui se mettent immédiatement à l'œuvre. On compte qu'il sera relativement facile de renverser la majorité de M. Tessier, qui était de 297. Les listes électorales nouvelles ont été hier soir les commissions de 1913. M. Tessier a, en plus des accusations portées contre son parti à la dernière session, à défendre sa conduite comme maire de la ville. Les bouchers, les boulangers, les charretiers et en général toutes les classes de la population ont des griefs sérieux contre lui. On prétend que son passage à la mairie sera un grand atout contre lui dans cette lutte. M. Tellier, Prévost, Laverne, Sauvé, Cousineau, Bérubé, Labissonnière ont tous accepté de venir prêter main-forte à M. Desy.

M. Tellier revient en toute hâte au Canada. Il sera de retour à Montréal dimanche, avec ses deux compagnons de voyage, MM. Cousineau et Patenaude, et après une courte visite à Joliette, il se rendra à Trois-Rivières pour y rester jusqu'au jour du scrutin.

M. Patenaude, député de Laprairie, qui est à la tête d'une bonne organisation dans le district de Montréal et dans plusieurs comités, sera prêt à entrer en campagne au commencement de la semaine prochaine.

Il sera secondé par MM. Jean Prévost, de Terrebonne, Armand Laverne, député de Montmagny, Ph. Cousineau, député de Jacques-Cartier, et Arthur Plante, de Beauharnois.

Le Dr Normand, qui ne fut défait que par 21 voix de majorité en 1911, dans Trois-Rivières et Saint-Maurice, appuiera aussi de son influence M. Desy.

LE FER AU CANADA. La sixième réunion des congressistes de l'Association des Ingénieurs de Mines a eu lieu hier soir dans la grande salle de bal du Ritz-Carlton.

M. E. Coste, qui a été le principal conférencier, a traité de l'industrie du fer au Canada.

"Au lieu d'aller de l'avant, a dit M. Coste, l'industrie du fer fait des progrès de recul. Il doit y avoir quelque chose de défectueux dans les méthodes d'exploitation actuelles; car nous importons de grandes quantités de minerai de fer de l'étranger quand nous avons au nord du Lac Supérieur les terrains les plus riches en fer du monde."

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Cette proposition est acceptée et le Dr A. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Ont aussi assisté à la réunion, M. J. E. Barlow, président de la réunion, nommé immédiatement les congressistes qui devront préparer la résolution demandée.

Propre — pure — hygiénique

WRIGLEY'S SPEARMINT

vous fait fumer toute la journée — pas de suites fâcheuses.

Elle prévient l'irritation de la gorge, la sécheresse ou le brûlement. Le jus rafraichissant de la feuille de menthe détruit l'effet de la nicotine — vous tient la gorge fraîche et humide. Mâchez cette délicieuse friandise entre chaque bouffée — fumer vous paraîtra meilleur. Mâchez-en après. Vous aurez l'haleine pure. De plus, vous aurez meilleur appétit!

ACHETEZ-LA À LA BOÎTE

de vingt Paquets. Elle coûte moins cher — chez tout marchand — et c'est toujours frais.

Mâchez-en après chaque repas

Soyez sûr que c'est de la WRIGLEY

WRIGLEY'S SPEARMINT PEPSIN GUM

THE FLAVOR LASTS

Faite au Canada
Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd.
7 rue Scott, Toronto, Ont.

Mâchez-en après chaque repas.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

FEU ANDRE-EUSEBE VALLE-RAND

Québec, 6. — M. André-Eusèbe Vallérand, depuis plus de trente ans marchand de vaiselle et représentant de plusieurs compagnies d'huile de gazoline, etc., dont le magasin est situé sur la rue Dalhousie, est mort hier, à l'âge de 65 ans, après deux jours seulement de maladie. M. Vallérand était né à Montréal. Il laisse une femme et deux filles: Mme Dr J. A. Edge et Mme Art Larue.

POURSUITE EN DOMMAGES

Québec, 6. — La Cour d'Échiquier présidée par le juge Audette a commencé hier l'audition de la cause de Brochu vs. le Québec Central dans laquelle M. J. G. Brochu, de Chaudière Curve, réclame de la compagnie \$24,000 de dommages pour des blessures reçues dans un accident. C'est la seule cause qui sera entendue au présent terme de la cour.

ARRETES SOUS SOUPÇON

Québec, 6. — Deux individus que l'on croit être les auteurs d'un vol commis dans un hôtel de la banlieue de Montréal, ont été arrêtés, hier, et envoyés en prison en attendant que l'on ait pris des informations sur leur compte de la police de la métropole. Les deux prisonniers sont: Adélard Saint-Jean alias Saint-Germain et Arthur Leboeuf alias Saint-Jean.

FEU JOSEPH TREMBLAY

Québec, 6. — M. Joseph Tremblay, propriétaire de l'hôtel Queen, est mort hier à l'hôpital Saint-Luc, à l'âge de 45 ans.

PROV. DE QUEBEC

FETE DE COLLEGE

Valleyfield, 5. — Un drame historique intéressant "Tolbiac", par le Père V. Delaporte, S.J., sera joué par les élèves, le mercredi 11 du courant, à l'occasion de la Saint-Thomas d'Aquin, fête patronale du collège, et offert à M. l'abbé A. P. Sabourin, supérieur.

Les anciens élèves et les amis de la maison sont tout particulièrement invités à cette représentation.

LE FROID AU TEMISCAMINGUE

Bruchési, Temiscamingue, 5. — Voici la température du mois de février au Temiscamingue. Bien qu'elle paraît invraisemblable parfois, elle a été prise soigneusement et elle est conforme à celle qu'a enregistrée le thermomètre du gouvernement à Vill-Marie:

8 février, 30 sous zéro; 9, 25; 10, 80; 11, 62; et jusqu'à 68 en certains endroits; 12, 32; 13, 38; 14, 20; 15, 80; 16, 10; 17, 34; 18, 29; 19, 4; 20, 35; 21, 28; 22, 10; 23, 35; 24, 33; 25, 10.

ONTARIO

VICTIMES DE LA TEMPETE.

Berlin, Ont., 6. — Jacob Thomasing, âgé de 75 ans, et sa sœur, Mary, âgée de 77 ans, qui vivaient seuls sur une ferme près de Bloomfield, comté de Waterloo, ont péri au cours de la dernière tempête.

C'est une voisine qui a fait la machine découverte, ce matin; les deux cadavres ne portaient aucune marque de violence, et il est certain que les deux vieillards sont morts de froid et de faim.

DANS L'OUEST

LE PROCES DE KRAFCHENKO.

Winnipeg, 6. — Le procès du bandit Krafchenko, accusé du meurtre du gérant de banque Arnold, à Plum Coulee, commencera à Morden, mardi prochain.

Celui des complices de son évasion du pénitencier de Winnipeg, le 10 janvier dernier, commencera lundi, à Winnipeg. Les deux inculpés sont P. E. Hagel, avocat, et John Westlake. Il est probable que Krafchenko sera appelé comme témoin.

PROV. MARITIMES

NOUVEAU VICE-PRESIDENT DE LA CHAMBRE.

Fredericton, N.B., 6. — M. O. M. Mélançon, député de Westmorland, a été nommé vice-président de la chambre, pour la province du Nouveau-Brunswick. M. Mélançon sera aussi président du comité des subsides.

MYSTERIEUSE TROUVAILLE

Digby, N.-E., 6. — Il vient de se dérouler une effroyable tragédie non loin de Digby, N.-E. Le chef de police Bowles a trouvé non loin de ce dernier endroit, au cours de la journée d'hier, un cheval qui avait été tué à l'aide d'une hache, croit-il, puis caché sous des couvertures, et une voiture. L'entour de cette macabre trouvaille, la neige était toute couverte de sang.

FAITS ET MÉFAITS

MONTREAL ET LES ENVIRONS

ACCIDENT DU TRAVAIL.

Léopold Bordeaux, un machiniste, a eu deux doigts du pied droit coupés par un coup de couteau circulaire, aux chantiers de Peter Lyall, Avenue Western, où il travaillait. L'accident est arrivé hier soir et le blessé doit être transporté à l'hôpital Western.

EST-CE UN CAS DE DECOUVERTE.

Le lieutenant Collins, du poste de police No 28, a fait conduire à l'hôpital Western, hier soir, un jeune Russe du nom d'Oma Robinson, qui avait la gorge tranchée d'une oreille à l'autre et le nez effroyablement mutilé. Le malheureux fut trouvé par la police dans une chambre au No 9 de la rue Stephen, Côte Saint-Paul. Ce sont les gens de la maison qui ont averti la police.

Robinson est âgé de 21 ans. On croit qu'il s'est lui-même infligé ces blessures, étant découragé de ne pouvoir trouver du travail.

IL TENAIT DE SE SUICIDER.

Fred Williams, 32 ans, un Anglais récemment arrivé d'Edmonton, a tenté de se suicider dans les cours du Pacifique de "la Glen", en se tirant une balle de revolver dans la poitrine. Le blessé se traînait en râlant lorsqu'il fut trouvé par un agent de police de Westmount, vers 12 hrs 30 ce matin. Williams fut transporté à l'hôpital.

C'est le découragement qui a poussé le malheureux à accomplir son acte.

LA PRESSE ANGLAISE

ELLE COMMENTE FAVORABLEMENT LE DISCOURS DU PRESIDENT WILSON AU SUJET DES DROITS DE PASSAGE DANS LE CANAL DE PANAMA.

Londres, 6. — Le "Daily Graphic" rend hommage à M. Wilson et le félicite d'avoir lui-même demandé le rappel de la clause d'exemption en faveur des navires américains.

Le président Wilson a donné hier aux États-Unis et au monde entier, une preuve de la hauteur et de la justesse de ses vues en déclarant que le devoir de premier magistrat de la République, M. Wilson vient de donner une grande leçon à tous les hommes d'État.

Le "Times" de ce jour déclare que le message du président Wilson au Congrès lui vaudra l'approbation et le respect de tous les Anglais du monde.

Le "Times" fait aussi un rapprochement entre le discours de M. Wilson et la motion demandant au Parlement anglais de participer à l'Exposition Panama-Pacifique. Le journal ajoute que ces deux questions seront réglées de manière à satisfaire les peuples américains et anglais.

LE REVE DE M. LEMIEUX

Buffalo, N.-Y., 6. — L'honorable Rodolphe Lemieux, ancien Maître général des Postes au Canada, et Th. Uisson, de Mississippi, ont été les deux orateurs au banquet de la Wholesale Lumber Dealers Association. Les deux orateurs ont parlé des relations amicales qui existent entre le Canada et les États-Unis.

"Si on faisait appel au peuple du Canada, dit M. Lemieux, il y aurait une écrasante majorité en faveur de la réciprocité. L'année dernière cinquante-six pour cent des affaires au Canada ont été négociées avec les États-Unis et cinquante-quatre pour cent des affaires des États-Unis ont été négociées avec le Canada. Ceci n'est pas une affaire de sentiment; c'est état de chose vous paie et nous est utile. Nous espérons que ces négociations iront toujours en s'accroissant. Le commerce est l'avantage de la paix et le principal facteur du progrès."

L'association, pour la première fois a élu, comme un de ses officiers, un Canadien. Les officiers élus sont: Président, G. C. Edwards, Ottawa; vice-présidents, W. W. Knight, d'Indianapolis et W. F. Penry, de New-York; trésorier, Henry A. Cape, de New-York.

MIGRATION DE CULTIVATEURS.

Winnipeg, 6. — Les colons ont recommencé leur émigration vers l'ouest. Cette année-ci, quatre wagons de fermiers sont arrivés de Toronto. Ces excursions se continueront jusqu'au mois d'octobre.

LE RESULTAT DE PLACEMENTS FRUCTUEUX

"Cette année, je vais payer la dernière prime d'une police que j'ai achetée il y a vingt ans. Je vois, par la brochure que vous me donnez, cette après-midi, que les profits de ma police excéderont de beaucoup mes espérances."

Telle est la remarque faite par un assuré, à la récente assemblée annuelle de la Great West Life.

La brochure qu'il mentionne—"PROFITS" 1914—est envoyée à qui la demande. Elle renferme des centaines de résultats semblables. Personne, en les lisant, ne peut manquer de partager la satisfaction bien naturelle de cet assuré.

Demandez-en une copie.

The Great-West Life Assurance Company

BUREAU-CHEF WINNIPEG

Pratiquement \$100,000,000.00 en cours.

C.-A. BUTLER, gérant; ADRIEN DESROSNIERS, assistant-gérant; LOUIS BOUVIER, inspecteur. 160 rue Saint-Jacques.

Demandes d'agences favorablement accueillies.

EN VISITE AU CANADA.

Woonsocket, 6. — M. Louis Caron, de Social, part ce soir à 6 hrs 30 pour le Canada, où il rendra visite à M. Léon Caron, son grand-père, à Pléssville. Il sera absent une couple de mois.

A LA COUR JUVENILE.

Sur 2,000 enfants qui ont comparu devant le juge Choquette, en cour juvénile, 129 ont été envoyés à l'école de réforme.

Le juge Choquette donne comme les deux causes principales du crime chez les jeunes, l'usage de la cigarette et la fréquentation du cinéma. Il regrette que la loi qui défend l'admission des enfants non-accompagnés dans ces établissements, ne soit pas mieux observée.

HOTELS

J. A. Tanguay, Prop.

HOTEL RINDEAU

Le Rendez-vous des Canadiens.

55-59 Place Jacques-Cartier, Montréal

L'Hôtel des Voyageurs

LE ROYAL GEORGE

9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. G. O'NEILL, Prop.

VICTORIA HOTEL

Québec

H. Fontaine, Prop.

Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50.

Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

A VENDRE

Cottage à Montréal Est — bâti sur lots de grève — terrain 75 x 130 — venait bon marché à un prompt acheteur. S'adresser, "Le Devoir" casier 87.

Tél. St-Louis 2112

DEMERS & GAUTHIER

Polisseurs et Rembourseurs

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Heaton et Hutton, 35, rue Notre-Dame
Est, R. de Mele, géant.

Aujourd'hui maximum : 34
Minimum : 20
Même date l'an dernier : 30
Même date l'an dernier : 19

BAROMETRE

8h. matin, 30.85; 11h. matin, 30.85;
midi, 30.83.

DEMAIN

Beau et froid.

(Service de la Presse Associée)
Toronto, 6. Il fait assez beau dans
la plus grande partie du Canada. Il
neige dans le Manitoba et le nord
de l'Ontario. Les autres provinces
sont couvertes de neige. On peut
attendre un dégel demain.

Ottawa et Haut Saint-Laurent :
Modérément froid aujourd'hui. Neige
demain.
Bas Saint-Laurent et Gaspé : Assez
beau aujourd'hui, neige demain.

SAMEDI, 7 MARS

Quatre temps. Saint-Pétersbourg et
Saint-Pétersbourg.
Lever du soleil : 6 heures 31.
Coucher du soleil : 5 heures 54.
Lever de la lune : 11 heures 15.
Coucher de la lune : 4 heures 1.

UN ROMAN PAR MOIS

On trouvera aujourd'hui, au-des-
sus du feuillet de crédit, un
avant-dernier coupon dont la série
de six donnera droit, en y ajou-
tant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous
par la poste, à un exemplaire de
notre deuxième roman mensuel, le
Docteur Quentin. Ces exemplaires
seront à la disposition de nos lec-
teurs et abonnés lundi prochain, 9
mars, à partir de 10 heures du ma-
tin.

On peut encore se procurer, aux
mêmes conditions, quelques exem-
plaires de notre premier roman
mensuel, la Force de Vaincre, ainsi
que de nos quatre romans hors-sé-
rie.

LE CANAL DE LA
BAIE GEORGIENNE

La Chambre de Commerce espère
que son assemblée de la semaine
prochaine, en faveur du canal de la
Baie Georgienne, aura une excep-
tionnelle importance.

Il importe en effet que le senti-
ment public s'affirme de façon très
claire sur ce point.
Les hommes politiques de tous
les partis ont proclamé la valeur
"nationale" de cette entreprise, et
il y aura la semaine prochaine sur
l'estrade des représentants de tou-
tes les opinions.

Nationale par sa portée générale,
l'entreprise offre un intérêt spécial
pour Montréal, chef de transport
par eau entre l'Est et l'Ouest.
Montréal a donc toute raison de
donner à la prochaine manifesta-
tion la plus retentissante écho.

M. O'HAGAN

Nous espérons qu'il y aura foule
au Monument National, pour enten-
dre et applaudir M. O'Hagan.
Le sujet de la conférence, le
talent de l'orateur, sa noblesse de
caractère méritent également notre
sympathie et nos applaudissements.

M. O'Hagan, ancien principal de
l'école de Rockland, est un esprit
très cultivé. Il a publié des livres
remarquables et il est allé par-
courir des études dans les universités
européennes.

Nous l'avons vu franchement
toute fois, il a un titre plus grand
encore à notre admiration, et c'est
la fièvre tenace avec laquelle il a
lutté, depuis des mois, la défense
de l'école bilingue ontarienne.

Par la parole et par la plume il a
partout, et jusque dans les milieux
les plus hostiles, réclamé justice
pour la minorité.

Ce soir, il traitera de la question
française au sein du conseil de la
constitutionnel, pédagogique et li-
téraire. Il apportera à ses auditeurs,
sur le fonctionnement intime du
système ontarien et sur la façon
dont le gouvernement britannique
respecte les langues indigènes, des
précisions qui seront pour plusieurs
une surprise.

Ajoutons que M. O'Hagan sera ac-
compagné, ce soir, de M. Lighthall
et d'un autre Irlandais, M. J.-C.
Walsh, l'ancien rédacteur du
Herald.

O. H.

M. ARMAND
LAVERGNE
AU MCGILL

M. Armand Lavergne, député à l'as-
semblée législative, adressera la pa-
role au Club Canadien de McGill, le
16 mars, dans la salle "McGill
Union". M. Lavergne n'a pas encore
choisi le sujet de son discours.

DECLARATION DE
M. G. W. STEPHENS

Le major Stephens a déclaré qu'il
n'est pas prêt à se prononcer au sujet
de sa candidature dans Jacques-Car-
tier dont il était régent hier. Ses
plans ne sont pas encore arrêtés. Il
ne dit pas qu'il ne se présenterait pas
si on l'en priait.

SIR HORACE
ARCHAMBEAULT

Sir Horace Archambault, juge en
chef de la Cour d'Appel, a 57 ans
aujourd'hui. Le chroniqueur judiciaire
du "Devoir" est allé lui présenter ses
homages dans son cabinet de tra-
vail du Palais de Justice. Sir Horace
a excellent mine. Il se sent rajeuni
et croit qu'il n'a jamais eu meilleure
santé. Il a suivi une cure à Vichy,
l'année dernière, qui lui a fait grand
bien, dit-il.

SA SAINTETE
SE PORTE BIEN

(Service de la Presse Associée)
Rome, 6. — Aujourd'hui la rumeur
circulait dans Rome que le pape était
malade et qu'il avait perdu connais-
sance quelques minutes après son
lever ce matin. Cette rumeur est
fausée. Sa Sainteté se porte bien.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'adoration noctur-
ne sont priés de se rendre, diman-
che, à 8 heures, à l'église de
Saint-Philomène de Rosemont, pour
la célébration des 40 heures.
On se rend à cette église par les
travées de la rue Frontenac.

UNE NOUVELLE ERE S'OUVRE POUR LA A. A. N. Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

ENCORE UN
CANARD TUE

M. LAVERGNE DECLARE QU'IL
N'EST PAS QUESTION DE SA
CANDIDATURE A LA SUCCESSION
DE M. MONK DANS JAC-
QUES-CARTIER.

DANS TROIS-RIVIERES.

(De notre correspondant)

Québec, 6. — Interrogé au sujet de
la nouvelle de la "Patrie" qu'il serait
candidat dans Jacques-Cartier, au
siège laissé vacant par la démission
de M. Monk, M. Armand Lavergne a
couru à la décharge. Ce canard ce matin,
en disant qu'il n'en a jamais entendu
parler. Il croit cependant qu'une
candidature nationaliste dans la divi-
sion de Jacques-Cartier serait assu-
rée de la victoire. M. Lavergne dé-
clare qu'il prendra part à la lutte
s'il y a un candidat nationaliste sur
les rangs.

M. Lavergne a déclaré qu'il n'ira
pas faire la lutte dans Trois-Rivières.

M. KELLY SERA MINISTRE.

Malgré la rumeur publiée ces
jours derniers que le successeur de
l'hon. C. R. Devlin sera un Canadien-
français, on assure de source auto-
risée que le choix de M. J. H. Kelly,
député de Bonaventure est pratique-
ment décidé et qu'il sera assermenté
dans quelques jours. M. Kelly était
à Québec hier et est parti dans la
soirée pour New-Carlisle. On croit
que le gouvernement attendra le ré-
sultat de l'élection de Trois-Rivières
avant de faire d'autres nominations.

MORT DE MME
JOSEPH COUTURE

Nous apprenons avec regret la mort
survenue ce matin d'une vénérable
mère de famille, Dame Veuve Joseph
Couture, née Delphine Le Roy, âgée
de 81 ans. De ses quinze enfants, douze
lui survivent. Ce sont : le docteur
J.-Alphonse Couture, zélateur pontifi-
cal et Chevalier de Saint-Grégoire le
Grand, de Québec; Mlle Elmina, Je-
séphine, Mlle Brindamour, de
Woolstock, Iowa; J.-Octave, de Chi-
coutimi; Mlle Alzire, J.-Doris, ancien
ébouiste; Dame Vve Joseph Saint-
Amour; le R. P. Anacle, S.J.; le R.
P. Théotime, S.J.; Raymond, le R.
P. Hyacinthe-Auguste, O.P.

La défunte laisse aussi une sœur et
quatre frères. Elle était membre de la Congré-
gation des Enfants de Marie du Gesù,
Dame de Saint-Anne, et du Tiers-Or-
des de Saint-François. Sa longue car-
rière a été remplie d'une solide piété,
d'un grand esprit de sacrifice, du plus
généreux dévouement à l'Eglise, à sa
famille, à ses amis et aux pauvres.
Nos sympathies à la famille.

UNE ALERTE
EN FRANCE

UN CERTAIN NOMBRE DE RE-
SERVISTES RECOIVENT PAR
ERREUR UN ORDRE DE MOBI-
LISATION.

(Service de la Presse Associée)

Belfort, France, 6. — Un bon nom-
bre de réservistes ont envahi la ville
hier prétendant avoir reçu l'ordre
d'une mobilisation. Les autorités mu-
nicipales et militaires ont manifesté
la plus grande surprise. Il appert
que toute l'erreur provient de ce que
le commandant du Fort Mont Béliard
avait envoyé un grand nombre d'as-
signations, que les enveloppes qui
les contenaient se sont brisées et que
ces assignations se sont mêlées avec
des lettres que les facteurs ont déli-
vrées.

LA SAINT-PATRICE

Hier soir, au Freeman's, les re-
présentants des différents journaux
ont dîné à la Société Saint-Patrice,
à un dîner intime. M. C. J. Mul-
lally présidait avant à ses côtés le
docteur T. P. Tansey et son fils.
La liste de ceux qui adresseront
la parole au banquet du 17 mars fut
communiquée aux journalistes. On y
remarque le nom de l'hon. J. E.
Fitzgerald, ancien maire de Boston,
et de Sa Grandeur Mgr Gauthier. Le
banquet de cette année promet
de surpasser tout ce qui s'est fait
jusqu'ici, coïncidant avec l'agitatio-
n actuelle qui règne en Angleterre
à propos du "Home Rule".

A BORDEAUX

Une assemblée des électeurs du
quartier Bordeaux est convoquée pour
ce soir à l'hôtel Feytaud, 10, rue de
la République, à l'initiative de la
commission de la ville de Bordeaux.
Le comité de Bordeaux, ainsi qu'on le
voit, prêterait main forte à M. Des-
moulin, mais la direction de la lutte
serait confiée à M. Desmoulin, mais la
direction de la lutte resterait aux
chefs conservateurs de Trois-Ri-
vières.

LA LUTTE AUX
TROIS-RIVIERES

M. J. M. Teller, chef de l'opposi-
tion, arrivera de voyage dimanche
et se rendra immédiatement aux
Trois-Rivières. Il sera accompagné
de M. Patenaude, organisateur du parti
conservateur pour le district de
Montréal. M. Armand Grenier, secré-
taire de l'organisation part aujourd'hui
pour rester sur le terrain de la
lutte jusqu'à la fin de la campagne.
Le comité de Montréal, ainsi qu'on le
voit, prêterait main forte à M. Des-
moulin, mais la direction de la lutte
serait confiée à M. Desmoulin, mais la
direction de la lutte resterait aux
chefs conservateurs de Trois-Ri-
vières.

"Les listes électorales sont en par-
fait ordre, nous dit M. Grenier, qui
nous en montre un exemplaire so-
igneusement broché, et nos amis sont
pleins d'espérance".

LE NOMBRE DES POLLS

A cause de l'augmentation énorme
du nombre des électeurs, le nombre
des polls est augmenté d'un peu près
de la moitié. On en compte 394.
C'est le quartier Saint-Denis qui en a
le plus, 108; le quartier Est, le moins,
6.

VISITE AUX
DETENUS

DIMANCHE APRES-MIDI, MGR
GAUTHIER IRA ADMINIS-
TRER LE SACREMENT DE CON-
FIRMATION AU PENITENCIER
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

AU COLLEGE.

(De notre correspondant)

Sur la demande de M. l'abbé Ana-
tole Martin, vicaire du pénitencier
de Saint-Vincent de Paul, Sa
Grandeur Monseigneur Georges Gau-
thier, évêque auxiliaire de Mon-
tréal, ira dimanche après-midi ad-
ministrer le sacrement de confir-
mation à quatre détenus de cette
institution.

La cérémonie aura lieu probable-
ment dans la chapelle temporaire
élevée sous le grand dôme du péni-
tencier. Cette chapelle permet aux
quelques quatre cents prisonniers de
suivre de leurs chambres les offices
religieux.

Parmi les détenus qui recevront
le saint sacrement de la confirma-
tion, se trouve un converti. Il arrive
souvent, depuis quelques années,
qu'un certain nombre de ceux qui
purgent des sentences à vie au péni-
tencier, touchés par les grandes
vérités de notre sainte religion, con-
sentent enfin à l'embrasser.

Depuis plusieurs jours, dans la
prière et le recueillement, les qua-
tre nouveaux pénitents se prépa-
rent à la réception du grand sacre-
ment qui leur sera administré.

Sa Grandeur profitera de son
passage à Saint-Vincent de Paul
pour faire l'inauguration de l'an-
neux du vaste collège dirigé par
le R. P. Maréchal, par une bénédic-
tion solennelle qui aura lieu vers
les quatre heures de l'après-midi.
Mgr Gauthier sera de retour à
Montréal dans la soirée.

L'EXPEDITION
DE MAWSON

DE DR McLEAN PUBLIE LA RE-
LATION DU VOYAGE

(Service de la Presse Associée)

Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, 6.
— Le Dr McLean, bactériologiste de
l'expédition Mawson au pôle antarcti-
que, vient de publier ses récits de
voyage. Il appert que lors de l'expé-
dition, les explorateurs se perdirent et
finirent par se retrouver après avoir
enduré les pires privations. Mawson,
Nimrod et Mertz partirent dans une
direction alors que McLean, Madig et
Correll en prirent une autre.

Lorsque le Dr McLean s'aperçut
qu'il ne trouvait plus Mawson, lui et
ses compagnons laissèrent des vivres
dans une "cache". Mawson trouva ce
cachet et c'est ce qui le sauva.

Quand McLean rencontra Mawson,
celui-ci semblait épuisé. Il avait per-
du ses deux compagnons, Nimrod et
Mertz qui avaient succombé à la fati-
gue.

McLean publia le premier journal
des régions polaires. Ce journal était
écrit au clavier.

Au cours du voyage, les explora-
teurs ont trouvé du charbon. Ils ont
aussi vu quelques animaux dont le pe-
rage était magnifique. Ils ont réussi
à capturer six phoques dans la région
Ross.

LE SYSTEME
METRIQUE

M. NANTREL VEUT Y SUBS-
TITUER LES ETALONS CANA-
DIENS.

(De notre correspondant)

Ottawa, 6. — M. Nantrel le ministre
du Revenu de l'Intérieur, a saisi la
Chambre, hier, d'un bill relatif au
système métrique. Le système métri-
que est permisible au Canada, depuis
sept ou huit ans. Le but du bill Nan-
trel est de substituer les étalons mé-
triques internationaux à ceux que la
loi canadienne autorise aujourd'hui et
qui consistent en une barre et un cy-
lindre de bronze. Les nouveaux étalons
auront une barre et un cylindre de
platine. Ils seront déposés au bureau
international des poids et mesures à
Paris. Ce changement est recom-
mandé par les principales Universités
canadiennes, et est rendu nécessaire
par le développement scientifique uni-
versel.

LA REVOLUTION
AU BRÉSIL

(Service de la Presse Associée)

Washington, 6. — Les dépêches
officielles n'annoncent pas de déve-
loppements, dans la révolution du
Brésil. La nouvelle de la mise en
état de siège des trois villes Rio de
Janeiro, Niteroy et Parapopolis a
provoqué un grand émoi dans la colo-
nie latine.

La population noire qui se com-
pose de 80 pour cent des habitants
est un des grands facteurs de la
crise actuelle.

LE CANADIEN-NORD

MM. MacKENZIE ET MANN AU-
PRES DE SIR WILFRID.

Ottawa, 6. — MM. MacKenzie et
Mann présenteront cet après-midi un
mémoire au gouvernement, sur l'état
financier du Canadien Nord. Sir Wil-
frid Laurier a en une longue entrevue
ce matin avec M. Laurier, tandis que,
de son côté, Sir William MacKenzie
a eu, depuis avant hier, plusieurs en-
treintes avec différents ministres, MM.
Moore et Sloan, deux membres du
personnel du N.C.N.R. travaillant les
députés, aux Communes, au Château
au Russell.

HENRY BORDEAUX A L'ACADEMIE

(De notre correspondant)

Paris, 26. — M. Henry Bordeaux, le
grand écrivain français, sur les ins-
tances de ses amis, a posé officielle-
ment sa candidature au siège de feu
Jules Claretie, à l'Académie françai-
se. L'auteur de la "Peur de Vivre" est
actuellement le seul candidat à ce sié-

ENCORE UN
DE PERDU

M. SMITH, SUR QUI L'ON COM-
TAIT COMME CANDIDAT A LA
MAIRIE, REFUSE DE SE PRE-
SENTER. — LE COMTE DES 150
EST MORT.

M. JULES FOURNIER

(De notre correspondant)

R. C. Smith, sur qui nos compatriotes
anglais comptaient e plus pour faire
la lutte contre l'échevin Martin, re-
fusa d'accepter la candidature.

A 11 heures ce matin, il a déclaré
qu'il a définitivement refusé.
"Je n'ai, dit-il, reconnu à ceux
qui m'ont promis le concours des jour-
naux de langue française, mais je ne
peux accepter, mes affaires ne me per-
mettant pas de me consacrer aux de-
voirs de la position".

L'Association des Citoyens se réu-
nit cet après-midi. Elle comptait sur
M. Smith, mais elle devra maintenant
chercher ailleurs. Il se pourrait que
son choix se portât sur le Dr J. G.
Adam.

LE COMTE DES 150

Comme on a attribué le choix de M.
Smith au comité créé pour supporter
M. Stephens, nous avons demandé à
M. H. T. Meldrum ce qui en est. Le
secrétaire du comité des 150 nous a
déclaré ceci ce matin :

"Le comité des 150 est mort automa-
tiquement avant hier avec la candi-
dature de M. Stephens. Tout ce qu'on
pourrait maintenant en dire sera pure
invention".

QUARTIER CENTRE

MM. Jules Fournier, Gonzalve Des-
aulniers et Olivier Asselin ont pris la
parole à la réunion convoquée hier
après-midi à la Chambre de Com-
merce, dans l'intérêt de la candidature
de M. Fournier.

Tous trois ont insisté sur la néces-
sité de recueillir au plus tôt, et le
plus énergiquement possible, l'autono-
mie de la ville de Montréal. Ils ont
fait voir que pour obtenir cette auto-
nomie, il faudrait non seulement la ré-
clamer à l'hôtel de ville, mais aussi et
surtout aux élections provinciales.

Montréal, font observer tout à tour
les électeurs, a aujourd'hui un bud-
get de 25 à 30 millions pour 600,000
habitants, tandis que la Province de
Québec n'a qu'un budget de 7 mil-
lions pour deux millions d'habitants.
Et ils concluent que la plus grande
question provinciale pour les Mon-
tréalais est encore la question munici-
pale.

L'assemblée a unanimement décidé
d'appuyer M. Fournier, qui a tempo-
rairement établi son bureau électo-
ral aux bureaux de l'"Action", rue
Saint-Gabriel, 72.

QUARTIER SAINTE-MARIE.

A une convention des électeurs du
quartier Sainte-Marie, tenue hier
soir en la salle Granger, coin des rues
Iberville et Sainte-Catherine, M. le
Dr H. A. Quintal a été choisi à l'unanimité des voix comme candidat à
l'élection municipale. M. Quintal a
appelé à prendre la parole le Dr
H. A. Quintal a demandé un dé-
lai de quelques jours pour rendre sa
réponse. Une nouvelle réunion aura
lieu, lundi, en l'une des salles de la
paroisse Saint-Eusèbe et le Dr H. A.
Quintal fera connaître alors sa déci-
sion.

SAIN-JEAN-BAPTISTE.

Une nouvelle candidature va pro-
bablement surgir dans Saint-Jean-
Baptiste, celle de M. J. E. Campeau,
du Conseil des Métiers et du Travail.
La nomination se fera probablement
dimanche.

LE SCANDALE
MARCONI

(Service de la Presse Associée)

Londres, 6. — Lord Halsbury, le
comte de Lorburn, le comte de Des-
sart, le baron Charnwood et le baron
Sanderson, ont été nommés
membres du comité de la Chambre
des Lords chargé d'enquêter sur les
accusations portées contre Lord
Murray d'Elibank, qui aurait trem-
pé dans le scandale Marconi. La no-
mination de ces cinq lords a beau-
coup surpris le comte de Crewe,
chef des libéraux à la Chambre des
Lords. Il a déclaré qu'il ne s'attendait
pas si tôt à cette nomination, sur-
tout qu'il ne s'attendait pas à voir
les noms des lords Charnwood et
Lorburn, tous deux libéraux, comme
faisant partie du comité.

Lundi prochain, il donnera des
explications à ce sujet.

MORT SUBITE
DANS UNE EGLISE

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 6. — Les dames ac-
tuellement en retraite à la Cathé-
drale viennent d'être jetées dans la
conservation par la mort subite de
Mlle B. Guilbert, âgée de 72 ans,
trouvée sans connaissance à l'église où
elle expira après avoir reçu les sacre-
ments de M. Le Chartier, prêtre.

LE PROCES BERNARDI

(De notre correspondant)

Le procès de Tomasso Bernardi,
accusé du meurtre de Luigi Scroli,
le 22 avril 1913, s'est terminé à
midi, aux Assises. L'avocat de la
défense a terminé son adresse aux
jurés et le verdict doit être rendu
à l'ouverture de la séance de cet
après-midi, à 2 heures.

L'AVOCAT DE THAW
SUSPENDU

(Service de la Presse Associée)

New-York, 6. — Clifford W. Har-
ridge, avocat de Harry Thaw, lors de
son premier procès, a été suspendu
hier par la décision d'appel de la
Cour Suprême, sous prétexte qu'il a
dépensé \$30,000 pour éloigner de
New-York des femmes qui auraient
témoigné contre lui.

Daniel O'Reilly, un des autres avo-
cats de Thaw, est mort sur l'île
Blackwell où il purgeait une sentence
pour recel.

Le procès de Tomasso Bernardi,
accusé du meurtre de Luigi Scroli,
le 22 avril 1913, s'est terminé à
midi, aux Assises. L'avocat de la
défense a terminé son adresse aux
jurés et le verdict doit être rendu
à l'ouverture de la séance de cet
après-midi, à 2 heures.

M. Henry Bordeaux est né à Tho-
non-les-Bains en 1870. C'est probable-
ment l'auteur le plus lu et le plus ju-
stement admiré au Canada.

LE CHAMP
DU NATIONAL

LA VILLE DE MAISONNEUVE
EST OBLIGEE D'EXPROPRIER
12,000 PIEDS DE TERRAIN
POUR FAIRE PLACE AU BU-
REAU DE POSTE.

UNE OPTION.

(De notre correspondant)

L'Association Amateur Athlétique
du National est en voie de prospé-
rité et cette prospérité est en train
de s'accroître à la suite d'une déci-
sion prise tout récemment par le gou-
vernement fédéral relativement à
l'emplacement de l'Hôtel des Postes
à Maisonneuve.

Comme on le sait, la ville de Mai-
sonneuve avait offert un emplace-
ment, il y a déjà longtemps, pour le
nouvel hôtel des postes quand ces
jours derniers la ville recevait la
nouvelle que l'offre du terrain était
acceptée.

Or en faisant la revue des plans
de l'emplacement en question les in-
génieurs de la ville ont constaté que
cet emplacement empiétait par au
moins douze mille pieds sur le ter-
rain du National.

La conséquence, c'est que la ville
de Maisonneuve sera obligée d'ex-
proprier le vaste champ de crose du
National. Or il arrive qu'un Cana-
dien-français millionnaire du voi-
sinage de la ville de Québec a actuel-
lement une option sur le terrain du
National pour la somme de \$200,000
mais pour que la vente soit effectuée
il faut l'assentiment des deux tiers
des membres à vie du National.

L'on attend maintenant l'offre de
la ville avant de décider de la vente
du terrain. La popularité du Natio-
nal s'accroît en même temps que la
prospérité de notre grande associa-
tion sportive canadienne-française.

L'on nous annonce ce matin que
Arthur Maranda, l'athlète bien con-
nu, champion mondial des raquet-
teurs et l'un des plus forts coureurs
au Canada, partira prochainement
pour Québec où il suivra un cours
d'instruction militaire. Peu après il
en ira à l'École Militaire de King-
ston dans le but de suivre un cours
de gymnastique qui le qualifiera pour
suivre les cours d'Alershot, Angle-
terre. Maranda ira ensuite à Rheims
où il se mettra sous la direction du
lieutenant Hébert et partira après
pour Paris où il suivra les cours de
science gymnastique appliquée des
fameux professeurs Pages et Dubou-
net.

Maranda athlète est issu du Natio-
nal, c'est sous les couleurs de notre
association canadienne - française
qu'il a fait ses débuts et ses succès de
plus tard ne pourront qu'ajouter à la
popularité athlétique des Canadiens-
français.

M. EVANTUREL
A HAWKESBURY

IL DONNERA DES EXPLICA-
TIONS A SES ELECTEURS. —
L'OPINION PUBLIQUE EST
CONTRE LUI.

(Service de la Presse Associée)

Ottawa, Ont., 6. — M. Gustave
Evanturel partira à Hawkesbury,